



Compte-rendu de la CAP Nationale Personnels d'exploitation des travaux publics de l'état de la branche « voies navigables/ports maritimes »

13 juin 2017

La CAP est présidée par Fabienne Trombert, Cheffe du bureau de la modernisation et de la gestion statutaires des personnels contractuels, des personnels d'exploitation et des personnels maritimes.

Déclaration préalable des élus CFDT

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les membres de la CAP,

Nous l'avons déjà dit mais comme il semble utile de se répéter, votre mise en œuvre catastrophique du PPCR en ce qui concerne les PETPE n'est pas, en plus des autres points que nous avons déjà longuement évoqués, sans poser de problèmes, tant aux élus qu'aux services, lorsqu'il s'agit de traiter des mutations.

Vous avez engagé une réflexion statutaire et une réunion à ce sujet doit avoir lieu lundi prochain. A ce jour, nous n'avons toujours pas de documents concernant l'avancée de votre réflexion en la matière....

Serait-ce parce que notre volonté de ne pas dissocier les discussions indemnitaires des discussions statutaires vous pose problème ?

Maintenant, il serait temps de sortir les PETPE de l'impasse dans laquelle VOUS les avez mis et nous ne nous contenterons pas de réunionites d'où rien de concret ne sortira.

Vous nous avez écouté. Espérons que vous nous ayez entendus...

Nous vous donnons donc rendez-vous le 19 juin pour voir si vous avez quelque chose à nous proposer.

Merci de votre attention.

Réponses de la présidente

En réponse aux déclarations préalables, l'Administration renvoie les organisations syndicales à la réunion du 19 juin 2017. Les documents concernant cette réunion devraient parvenir aux organisations syndicales aujourd'hui.

Approbation du procès-verbal du 13 décembre 2016

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité sous réserve des modifications demandées.

Après avoir formulé ses remarques sur le procès-verbal, la CGT, qui avait demandé dans sa déclaration préalable le report de cette CAP, quitte la séance. La CFDT et FO continuent à siéger.

Réductions d'ancienneté

L'enveloppe de mois à distribuer est de 261,8 mois au titre de 2016 en incluant le reliquat de 2015.

Tous les agents ont donné satisfaction.

185 agents pouvaient bénéficier d'un mois de réduction d'ancienneté (121 AES, 33 CEE et 31 CEEP au 31/12/2016). Il restait donc un reliquat de 76,8 mois auquel s'ajoutait 16 mois pour des agents éligibles radiés, soit un reliquat de 92,8 mois pour les bonifications 2016.

L'Administration a proposé de bonifier avec ce reliquat, à raison d'1 mois supplémentaire par agent, les agents détenant le plus petit indice brut de rémunération. Ce qui correspondait à 85 AES des échelons 4 à 9 et à 5 CEE des échelons 6 et 7.

Il restait alors encore un reliquat de 2,8 mois qui allait être perdu. La CFDT a demandé à ce que ces mois soient ajoutés aux plus petits indices. Il y a 6 agents aux plus petits indices (échelon 4) et la proposition de la CFDT d'attribuer 1 mois aux 3 plus anciens agents parmi ces 6 agents a été retenue.

Pour information, à compter de 2017, il n'y a plus de réductions d'ancienneté et donc cet exercice ne sera plus nécessaire.

Mutations

Nom	service d'origine.....	service d'accueil
LESCH Thierry	DIRM MED	DIRM MED, Poste 203826
DEVAUX Guillaume.....	VNF DTBS	DIRM MED, Poste 204869
TERRAZ Etienne	VNF DTRS	DREAL BFC, Poste 203257
FERLET Yves	VNF DTCB	DDT 58, Poste 205146
NOURRY Fabrice.....	VNF DCTB	DDT 58, Poste 205158 (ss rés. vac.)
CHAPON André.....	DEAL Mayotte.....	DM Martinique, Poste 204946

Réorganisation DDTM 80

Ce point a fait l'objet d'une information aux organisations syndicales. La CFDT a fait remarquer qu'un des deux postes concernés semblait être une rétrogradation. L'Administration a répondu qu'il s'agissait effectivement d'un mauvais intitulé de poste et que la réorganisation rendait, avec ce nouvel intitulé la dénomination plus conforme.

Questions diverses

La Présidente de la CAP, Fabienne Trombert, nous informe qu'elle ne présidera plus les prochaines CAP VN/PM au profit de madame Audrey LEMESLE. Nous la remercions pour son apport dans les CAP qu'elle a présidé et lui souhaitons une bonne continuation dans sa carrière professionnelle.

La CAP « promotions 2018 » se tiendra à l'Automne...

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élus CFDT		
Pascal DEBRIERE	DT Nord-Est	06.76.03.83.01
	pascal.debriere@vnf.fr	
Maxime GOMEZ.....	DT Rhône Saône	06.07.77.99.83
	maxime.gomez@vnf.fr	
Patrick BLANC.....	DT Centre Bourgogne	07.89.52.07.10
	gilles.teillaud@vnf.fr	